

Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Commerce non-alimentaire

Cette fiche vous aide à déterminer si votre entreprise est soumise ou non à l'obligation d'obtenir un permis d'environnement préalable au démarrage.

Votre entreprise est :

- **Non classée** : si aucun des seuils n'est atteint
- **En classe 3** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 3"
- **En classe 2** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 2"

Il s'agit d'un premier diagnostic qu'il est toujours nécessaire de faire vérifier par votre conseiller environnement ! Vous retrouvez toutes les coordonnées utiles en fin de document.

Description du secteur

Ce secteur comprend les entreprises du secteur du commerce non-alimentaire, qu'il s'agisse du commerce de gros ou de détail.

Activités principales	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Commerce de gros de diamant	Toujours en classe 3	Jamais en classe 2
Commerce de gros d'animaux vivants (exotiques, de boucherie, de compagnie) en vue de leur transit ou de leur vente	Jamais en classe 3	Toujours en classe 2
Commerce de détail de quincaillerie, peinture, verres et articles en verre	Surface de vente > 400 m ²	Surface de vente > 800 m ²
Drogueries et vente de produits d'entretien	Jamais en classe 3	Surface de vente > 400 m ²
Vente d'animaux et d'accessoires pour animaux	Jamais en classe 3	A partir de 6 animaux présentés à la vente
Vente de combustibles solides, d'armes, de munitions et d'artifices	Toujours en classe 3	Jamais en classe 2

Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Activités/Installations annexes	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Energie		
Chaudière	100 kW thermique	1 MW thermique
Climatisation/Pompe à chaleur	12 kW frigorifique	300 kW frigorifique
Frigo/congélateur/chambre froide	12 kW frigorifique	300 kW frigorifique

Pour toutes questions, contactez-nous via service.environnement@UCM.be
ou au

- **+32 477 61 79 33** pour Liège
- **+32 474 42 27 82** pour Namur/Luxembourg/Brabant Wallon
- **+32 476 80 38 53** pour le Hainaut

2 / 2

Cette action de sensibilisation à l'environnement est organisée dans le cadre des missions d'intérêt public confiées par la Wallonie à l'asbl UCM.

E.R. : Pierre-Frédéric Nijst - UCM National asbl - n° BCE 0409 574 976 - RPM Bruxelles - TVA 0409 574 976, rue Colonel Bourg 123 / 125 - 1140 Bruxelles

Avec le soutien de la
 Wallonie